CENTRE DE CONTACT SUISSES-IMMIGRÉS - GENÈVE
9, RUE SIMON-DURAND - 1227 ACACIAS - TÉL. 43.84.30

FORUM SUISSES-IMMIGRÉS DU 5 MARS 1982

COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL "ÉCOLE ET IMMIGRATION"
****

A partir de documents officiels, des informations sont données sur le nombre d'enfants immigrés et les phénomènes de la sélection accrue à laquelle ils sont soumis (voir texte de préparation). Il n'y a pas eu discussion à ce sujet, vu que c'étaient les expériences faites par tout le monde qui étaient relatées (comme l'a remarqué une immigrée).

La deuxième partie a été introduite par un résumé succint des aspects sur les causes des difficultés des enfants immigrés, causes liées à la situation économique et sociale d'une part, et d'autre part, au fonctionnement de l'école suisse. On a remarqué notamment, que l'école ne fait rien ou presque rien pour les enfants immigrés. Elle demande l'adaptation au lieu de l'intégration. L'école ne reconnaît pas ce que l'élève amène avec lui; pourtant, il pourrait apporter quelque chose dont pourrait profiter la classe entière. Elle ne fait rien pour réellement considérer les autres cultures; pourtant, l'école pourrait être un lieu d'intégration des cultures.

Les recommandations faites par la commission ad hoc pour l'intégration des enfants immigrés ne sont guère respectées : on accepte une note pour la langue étrangère, mais on n'en tient pas compte pour l'avancement de l'élève; les difficultés linguistiques continuent d'être un obstacle important au passage à des filières supérieures, etc...

Les parents sont souvent mal informés des structures du système scolaire actuel. Ils ne les connaissent pas par expérience propre.

Par rapport aux cours d'italien et d'espagnol, on constate que souvent, les enseignants n'encouragent pas du tout les enfants à les suivre et qu'ils sont plutôt contre, en disant que cela surcharge les enfants, surtout ceux qui ont un peu de peine. Ils ne comprennent pas que cela pourrait les aider également en français.

./.

Les enfants sont souvent mis dans des catégories de par leur nationalité, parce qu'ils vivent un peu différemment, que leurs parents ont d'autres coutumes, etc... Cela fait qu'on met la culture d'origine "dans un coin", qu'on ne vit plus les valeurs propres.

Aussi longtemps que les structures du cycle d'orientation resteront, la sélection se fera contre les enfants immigrés. Il faut donc le tronc commun. La sélection se fait à un âge où les enfants n'en comprennent pas du tout les enjeux. Ils comprennent seulement à 15 ans, et là, c'est souvent trop tard; on doit alors rattraper par des cours du soir, mais c'est très difficile.

Il est vrai que l'école est un problème pour les enfants immigrés et qu'ils y sont défavorisés. Mais c'est pire encore en ce qui concerne la formation professionnelle. Ils partent déjà avec un hadicap du cycle d'orientation, parce qu'ils suivent les sections les moins avancées. 1/4 des enfants immigrés font des apprentissages liés au CEPIA. Plus les apprentissages sont scolaires, moins il y a d'immigrés, par exemple, à l'école des métiers. A cela, s'ajoute une politique des entreprises. Il y en a qui, ouvertement, disent qu'elles ne veulent pas d'immigrés. A la SBS, par exemple, les immigrés ne sont pas admis à l'examen d'entrée, aux services de l'Etat et aux S.I. non plus. Il y a ensuite ceux qui ne le disent pas ouvertement, mais qui sélectionnent à travers des examens, en disant qu'ils n'ont pas été réussis. Il y a donc ici un terrain où il faut se battre. Une enquête auprès des jeunes a démontré qu'en tout, il y en avait 14% qui n'ont pas fait d'apprentissage. Chez les jeunes immigrés, ils sont 20%. Face à cet état de choses, l'Office d'orientation professionnelle ne veut pas prendre position.

Quelquefois, lorsqu'on trouve une place de travail à un jeune immigré qui n'a pas passé d'examen, les associations patronales font pression sur l'employeur en refusant de payer la quote-part au CEPIA (Fr. 4'000,--). En plus, les jeunes immigrés ont souvent des problèmes pour obtenir un permis de travail.

L'AJETA est beaucoup trop cher (Fr. 12,--) et se sont surtout les enfants de parents ouvriers immigrés qui doivent faire appel à ses services.

Il faudrait un droit de participation plus large pour les 40% de parents d'enfants immigrés à l'école suisse. Il y a souvent des problèmes pour obtenir des salles de classe pour les cours d'espagnol.

Lors du retour au pays d'origine, il se pose souvent un problème pour les enfants qui n'ont pas vraiment eu la possibilité d'avoir une formation intégrant leur culture propre.

./.

Propositions générales par rapport à l'école suisse :

Il y a des pays où le problème de l'intégration est mieux réglé. En Suède, chaque enfant immigré a droit à une formation dans sa culture. Se pose aussi le problème de dominance de culture. Pourtant, les cultures peuvent apporter une contribution à l'école. Dans ce cadre, il y a un certain nombre de revendications générales à l'école suisse (voir texte de préparation).

L'école représente la société suisse. Il conviendrait donc de parler de l'économie suisse avant de vouloir changer quoi que ce soit à l'école, comme, par exemple, proposer des votations, etc...

Que penser du problème. des classes d'accueil ? Elles n'existent pas au niveau primaire. Est-ce un ghetto ? On pense que jusqu'en 6ème primaire, il est possible à un enfant d'être intégré directement dans la classe correspondant à son âge, par un soutien très fort pour l'apprentissage du français. C'est dans un milieu naturel qu'un enfant apprend le plus facilement la langue. Après la 6ème, il est très difficile qu'ils s'intègrent directement. C'est pour cela qu'il y a des classes d'accueil, mais on essaye, dans la mesure du possible, de faire participer dès le début les enfants dans la classe normale. D'ailleurs, on constate que dans les classes d'accueil, vu qu'il y a plusieurs langues parlées par les enfants, c'est le français qui est utilisé. Les enfants ont donc ici aussi la possibilité d'apprendre le français sur le tas. Pour ceux qui ont déjà travaillé à ces cours de français, c'est souvent une deuxième chance pour une formation.

Les ateliers publiques comme solution pour des places d'apprentissage ouvertes à tout le monde posent le problème du salaire. Beaucoup de famille ont besoin d'un nouveau salaire lorsque les enfants sont plus âgés.

Le problème des classes plus petites est très important. C'est plus cher, mais pensons aux nombreux ouvriers immigrés qui payent des impôts sans jamais pouvoir mettre leurs enfants à l'école.

Par rapport aux revendications spécifiques de l'immigration à l'école suisse :

Le problème fondamental est celui de l'intégration de plusieurs cultures. Cela doit se faire à plusieurs niveaux. Au niveau des contenus enseignés, on peut tenir compte des différentes cultures et là, les enfants immigrés peuvent apporter d'importants éléments. Cela présuppose une formation et une sensibilisation de la part des enseignants à ces problèmes, mais également une plus large participation des parents immigrés à l'école et ce, à tous les niveaux. Le problème de l'intégration pose celui de la reconnaissance effective par l'école suisse de la maîtrise et de la connaissance d'une autre culture et d'une autre langue. Ce n'est que dans ce contexte que pourra être discuté le problème de l'intégration éventuelle de cours d'espagnol et d'italien dans le cadre de l'école suisse.

./.

Le problème de la formation des enseignants est-il étudié ? On ne dirait pas. Des spécialistes s'occupent de ces problèmes, mais ça ne passe pas au niveau des enseignants.

Quand on parle de l'intégration d'une autre culture, cela ne signifie pas l'introduction d'une nouvelle branche "intégration des cultures", mais un changement d'attitude face aux autres cultures, changement dans la façon d'enseigner certaines branches, etc... Il y a à cet égard, plusieurs classes pilotes où l'on essaye de faire de l'enseignement interculturel. Il y a à Genève, par exemple, une bibliothèque interculturelle. Le fait que l'école tienne compte de la culture des enfants donne la possibilité de mieux affirmer cette dernière et de ne plus simplement la nier. Il y a le même genre d'initiative dans des cycles d'orientation (notamment à celui de l'Aubépine).

Il faudrait au moins que les classes espagnoles et italiennes puissent se faire dans "l'horaire suisse" et qu'il y ait communication entre enseignants suisses et étrangers. Toutefois, il nous faut constater que les professeurs ne tiennent souvent pas compte du fait que les élèves vont à ces cours. Il faudrait un enseignement plus individualisé, moins rigide, moins organisé à heures fixes, pour pouvoir réellement intégrer les autres cultures et les cours d'italien et d'espagnol. Les programmes et les notes devraient avoir moins d'importance.

La Suisse à besoin des enfants immigrés !

Problème de participation :

Il faudrait plus de participation des parents immigrés aux associations. Il faudrait, là aussi, respecter les recommandations de la commission ad hoc : présence des parents immigrés dans les commissions scolaires, raviver cette commission où il y a contact entre Suisses et immigrés au niveau de l'école. On voit que la question des enfants immigrés met plus généralement en cause toute l'école suisse : sa structure, son fonctionnement, ses contenus. Il faut donc faire apparaître ses revendications pour soutenir ceux qui luttent déjà pour une transformation de l'école.

****